

Affaire C-227/24**Demande de décision préjudicielle****Date de dépôt :**

26 mars 2024

Jurisdiction de renvoi :

Corte di Appello di Firenze (Italie)

Date de la décision de renvoi :

8 janvier 2024

Partie requérante :

XXX

Partie défenderesse :

Istituto nazionale della previdenza sociale (INPS)

Les faits sont similaires et les motifs et les questions sont identiques à ceux de la demande de décision préjudicielle C-226/24.